

**Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie C09.
Solidité des teintures aux lavages domestiques et
industriels — Blanchiment par oxydation utilisant un
détergent de référence sans phosphate comprenant un
activateur de blanchiment à basse température**

Norme Marocaine homologuée

Par décision du Directeur de l'Institut Marocain de Normalisation N°.....du.....
2023, publiée au B.O. N°.....du.....

La présente norme annule et remplace la NM ISO 105 C09: 2010.

Correspondance

La présente norme est identique à ISO 105 C09:2001+A1 : 2003.

Droits d'auteur

Droit de reproduction réservés sauf prescription différente aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé électronique ou mécanique y compris la photocopie et les microfilms sans accord formel. Ce document est à usage exclusif et non collectif des clients de l'IMANOR, Toute mise en réseau, reproduction et rediffusion, sous quelque forme que ce soit, même partielle, sont strictement interdites.

Avant-Propos National

L'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) est l'Organisme National de Normalisation. Il a été créé par la Loi N° 12-06 relative à la normalisation, à la certification et à l'accréditation sous forme d'un Etablissement Public sous tutelle du Ministère chargé de l'Industrie et du Commerce.

Les normes marocaines sont élaborées et homologuées conformément aux dispositions de la Loi N°12-06 susmentionnée.

La présente norme marocaine ISO 105 C09 a été examinée et adoptée par la commission de normalisation des produits textiles (008).

PROJET DE NORME MAROCAINE

PROJET DE NORME MAROCAINE

PROJET DE NORME MAROCAINE

PROJET DE NORME MAROCAINE

PROJET DE NORME MAROCAINE

PROJET DE NORME MAROCAINE

PROJET DE NORME MAROCAINE

PROJET DE NORME MAROCAINE

PROJET DE NORME MAROCAINE

PROJET DE NORME MAROCAINE

PROJET DE NORME MAROCAINE

PROJET DE NORME MAROCAINE